

BULLETIN MUNICIPAL



En ce début d'année 2015, bonne lecture de votre bulletin avec sa nouvelle présentation.

EDITO

J'ai l'honneur depuis mars dernier de conduire une équipe aux compétences multiples, qui cherche à découvrir et à s'impliquer dans l'action communale.

Sans alourdir la pression fiscale, alors qu'une réduction des subventions est annoncée, votre équipe municipale ne perd pas de vue les projets envisagés et s'efforcera de pouvoir les amener à leur terme au cours de son mandat.

La vie associative, toujours présente et très active vous accompagne et nous accompagne pour le bien vivre ensemble.

Merci aux associations qui par leur geste de solidarité ont reçu et accompagné une randonnée pédestre et une randonnée cycliste à l'occasion du téléthon.

Merci de la participation bénévole de l'association des Majorettes aux activités périscolaires. Pour le plus grand bonheur des élèves, elles ont assuré des cours de danses rythmiques et nous ont gratifiés d'un spectacle de fin d'année de l'école de grande qualité.

Cette année fut également la commémoration du centenaire de la Grande Guerre 1914 – 1918. Ce centenaire nous a rappelé qu'il faut combattre sans relâche tous les ferments de haine, tout ce qui divise : indifférence, intolérance, racisme, individualisme...

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2015 vous apporte ainsi qu'à vos proches tout ce que vous pouvez en attendre.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
2014

SOMMAIRE :

- Comptes –rendus
Conseils Municipaux
- Etat civil
- Infos Mairie
- La vie associative

*Paquerette PEYRIDIEUX, Maire de Saint Antoine sur l'Isle
et son équipe municipale
vous présentent leurs vœux les plus chaleureux
de bonne et heureuse année 2015*

*Ils vous invitent à la réception qui aura lieu
Mardi 13 janvier à partir de 19h au Foyer Rural
Au plaisir de vous y retrouver ,*



REUNION DU 12 SEPTEMBRE

=>Travaux de l'été :

- L'ouverture du portail au cimetière a été réalisée, la tombe a été déplacée.
- Les travaux de voirie sur la route de la Double et rue de la Mothe Soudane ont été faits.
- Le réfectoire scolaire et la 3^e classe ont été repeints. Des rideaux ont été achetés.
- Les nouveaux logiciels de comptabilité, paye, élection, inventaire ont été installés. Des essais pour la future dématérialisation des documents, obligatoire au 1er janvier 2015 sont en cours.
- Le temporisateur de la climatisation du foyer a dû être remplacé.
- Le carburateur de l'autoportée a été endommagé par des solvants ou autre dans le carburant. Il a dû être changé.
- Le tableau électrique de l'église a été mis aux normes.
- Le compteur électrique de la cantine a été dissocié de l'atelier et des vestiaires foot afin d'éviter que cela disjoncte.

=> Une ligne de trésorerie de 50 000€ a été souscrite (délibération du conseil municipal du 29.04.2014) pour permettre d'honorer les factures dans l'attente du remboursement du Centre Routier Départemental et des subventions qui tardent à être versées.

=> Conséquences des intempéries de cet été :

- Pont et descente vers la rivière : suite aux pluies torrentielles de juillet, le pierret du pont s'est éboulé et le chemin d'accès à la rivière a été très endommagé. Le Centre Routier Départemental est venu constater et s'est engagé à faire des travaux de restauration en même temps que la peinture du pont prévue début 2015.
- Un arbre appartenant à la commune est tombé sur la toiture d'une maison de Solliance Habitat, rue Grave de Rieu. Le vieux chêne a dû être élagué.
- La pompe d'arrosage installée sur le stade a été fortement endommagée par le dernier orage. Elle devra être remplacée.

=> La rentrée scolaire s'est passée sans problème. Depuis septembre, 2 garderies indépendantes fonctionnent sur le RPI et sont à la charge des communes respectives. Lecture est faite de la délibération de la commune de Porchères qui a refusé toute concertation à ce sujet. Le Conseil Municipal est surpris des propos de la délibération qui ne sont pas en adéquation avec nos propositions. A Saint Antoine, une aide aux devoirs va être mise en place, assurée par Madame DUFOSSE, membre bénévole de l'association « Entraide Scolaire Amicale ».

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE SMACL

Ce contrat assure le remboursement des salaires des agents en arrêt maladie. Les taux proposés par la SMACL ont été revus à la baisse : 5,49 % au lieu de 5,69 % pour les agents affiliés à la CNRACL et 1,60 % au lieu de 2,03 % pour les agents affiliés à l'IRCANTEC. Ils s'appliquent sur la masse salariale. Une franchise de 15 jours est appliquée sur les arrêts maladie ordinaires.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour renouveler ce contrat au 1er janvier 2015.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une renégociation des contrats d'assurance (bâtiments, responsabilité civile, véhicule, matériels) est en cours auprès de Mutuelles du Mans. Une proposition sera présentée par la SMACL.

RAPPORT ANNUEL DU SIAEPA VALLEE DE L'ISLE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Ce rapport présente le prix de l'eau facturé : 3,22 € (zone assainissement collectif) 1,80 €(zone hors assainissement collectif). En ce qui concerne la qualité de l'eau, il ressort dans ce rapport que des pertes d'eau importantes sont consécutives à de nombreux prélèvements sauvages. Le Conseil Municipal approuve ce rapport.

Concernant les prélèvements sauvages et pour lutter contre cet état de fait, le Syndicat va mettre en place sur la commune de St Seurin sur l'Isle, une borne monétique fin 2014.

En parallèle, des dispositifs pour des prélèvements d'eau temporaires sur les poteaux d'incendie pourraient être mis à la disposition des communes ou des particuliers (forains, agriculteurs...) sur leur demande, moyennant le règlement d'une caution et du volume d'eau consommée. Le Conseil Municipal approuve la mise en place de ces dispositifs. Le Syndicat a demandé à chaque Maire de prendre un arrêté visant à interdire le prélèvement d'eau sur les bornes incendie à partir du 1er janvier 2015.

GROUPEMENT DE COMMANDE D'ENVELOPPES CONSTITUE PAR LA CALI

Le projet de constitution d'un groupement de commande d'enveloppes présenté par la CALI a été finalisé. Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité son souhait d'adhérer à ce groupement de commande, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention constitutive et désigne M. FAIJAN et Mme PEYRIDIEUX à siéger au comité de coordination.

DETR 2015

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer une demande pour la deuxième phase de travaux d'aménagement de bourg le parvis de la mairie et parking des écoles. Cette dotation d'équipement des territoires ruraux portera sur l'accessibilité et la sécurité du site.

VIRMENT DE CREDITS

Un virement de crédit est nécessaire pour honorer les travaux supplémentaires sur les travaux voirie (1 753,20 €). Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- La loi dite ALUR en matière d'assainissement, de voirie, de déchets ménagers, de stationnement des gens du voyage et de l'habitat, le transfert automatique des pouvoirs de police administratifs du maire aux EPCI à fiscalité propre. Il est proposé aux communes de s'opposer à ce transfert automatique des pouvoirs de police spéciaux des mairies qui pourrait entraîner des désorganisations de ses services. Un arrêté a été pris en ce sens. Le SMICVAL a demandé aux communes de signifier ce refus de transfert de police. Un arrêté sera pris en ce sens.

- Le CCAS de la commune de SAINT DENIS DE PILE a souhaité intégrer le groupement de commande pour l'achat papier coordonné par la CALI. Pas d'objection du Conseil Municipal.

- Les services de l'Etat contestent notre projet de zonage pour la carte communale, qui pour eux ne correspond pas aux nouvelles préoccupations portées par l'Etat avec la loi ALUR. M. FAIJAN donne lecture du courrier de la Sous-Préfecture au Conseil Municipal. Il en ressort que trop de terrains sont mis à la construction : présence de terrains pentus, occupation de terrains agricoles, trop loin du bourg (Le Bau), non-respect de la zone Natura 2000... Notre bureau d'étude URBAM a été rencontré par la commission urbanisme afin de préparer la rencontre avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer avec l'ensemble du Conseil Municipal le 22 septembre 2014 à 9h30.

- Illuminations de Noël : devis BREZAC : 3 110 €. Un autre devis est en attente.

- Commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme : suite au renouvellement du Conseil Municipal, de nouveaux membres doivent être élus : 6 maires ou conseillers municipaux représentant au moins de 5 communes différentes, 6 personnes qualifiées en matière d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement nommées par le Préfet. Cette commission peut être saisie par le Préfet en cas de litige. Pas de candidat.

- Suite à la liquidation de TRANSADAPT qui assurait le transport des personnes à mobilité réduite, la CALI a mis en place un numéro d'urgence 05 57 56 07 81.

- La fête des associations a eu lieu le 21 septembre de 14h30 à 16h30 et un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à 17 heures.

- Le site internet de la commune sera mis en place prochainement. M. MALEVRE et Mme BAUDRY se proposent pour aider à cette création.

- Mme LEROUX est remplacée par M. MALEVRE à la commission « vie-associative - communication ».

- M. MANIÈRE s'interroge sur l'état de santé du chêne. Le chêne a été élagué. Il reste cependant sous surveillance pour les mâts les plus hauts.

REUNION DU 10 OCTOBRE

- Une subvention de 9 600 € nous sera accordée par le Conseil Général au titre des amendes de police pour la deuxième tranche de travaux de la place.

- Le groupement de commande pour l'achat de gaz étant établi, un marché public a été lancé par le SDEEG. Gaz de France a été retenu, étant compétitif à hauteur de 15 %.

- De nombreuses perturbations ont eu lieu ces dernières semaines sur le réseau téléphonique. L'armoire de répartition des lignes a été victime des orages de cet été. Tout est rentré dans l'ordre.

- Carte communale : pour continuer nos démarches et défendre notre projet de zonage, nous rencontrerons le Syndicat du Pays du Libournais ainsi que la CALI le 6 novembre prochain, en présence de la DDTM.

- Gravière : Des habitants de Saint-Antoine sur l'Isle, Porchères, la SEPENSO, et l'association VIENVI ont porté une deuxième requête contre le permis de construire de la gravière accordé le 4 avril par la commune et le rejet implicite de M. le Préfet de la Gironde. La commune est traduite devant le Tribunal Administratif. Le dossier a été envoyé aux services de notre protection juridique.

ADHESION DES COMMUNES DE FRONTENAC et LISTRAC DE DUREZE AU SIVU CHENIL DU LIBOURNAIS

La vocation de ce syndicat étant d'accueillir le plus grand nombre de communes, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à l'adhésion des communes de FRONTENAC et LISTRAC DE DUREZE au SIVU Chenil du Libournais.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Présentation de deux devis : BREZAC : 2 462 € HT // FURET : 2 830 € HT

Le Conseil Municipal retient le devis de la société BREZAC.

RENEGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCE

Présentation des deux propositions :

- MUTUELLES DU MANS (notre compagnie actuelle) pour un montant de 5 207.60 € avec franchises

- SMACL : 4 342.68 € sans franchise, proposition à laquelle nous pouvons ajouter, pour 271.59 € de plus, la couverture juridique des collaborateurs et la garantie véhicule pour les élus et agents dans le cadre de leur fonction.

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient la SMACL, à effet au 1^{er} janvier 2015.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Ce site devra, comme tout site internet, être un élément d'information et de contact.

Le projet est présenté par M. MALEVRE, Florence MARTAUX est remerciée pour son travail. Gironde Numérique est notre partenaire pour sa mise en place. Le nom du site choisi par le Conseil Municipal sera « saintantoinessurlisle.fr ».

* COMPOSTAGE A LA FERME

Le SMICVAL du Libournais, la Chambre d'Agriculture s'engagent dans une démarche de compostage à la ferme. M. et Mme SANCIER ont postulé pour être partenaires de cette expérience. Les déchets verts seront amenés, broyés par le SMICVAL qui assurera également le brassage. Le compost sera utilisé par l'agriculteur sur ses terres. Le Conseil Municipal apprécie cette démarche.

* La Commission de Sécurité pour le foyer, diligentée par la Sous-Préfecture, aura lieu le 13 novembre 2014. Madame le Maire rencontrera la commission « gestion du foyer » le 20 octobre à 14h30 pour faire le point sur la gestion, l'état des lieux et préparer la visite de la commission de sécurité. Les problèmes de fonctionnement soulevés par M. MANIERE y seront évoqués.

RÉUNION DU 7 NOVEMBRE

- Mme NAUDY n'approuve pas le compte-rendu de la réunion du 10 octobre dernier et conteste que l'intervention de M. MANIERE n'ait pas été intégralement transcrite et ait été modifiée. Mme LAUBA intervient sur la location du foyer rural et explique qu'il s'agit bien d'un dysfonctionnement puisqu'aucun état des lieux n'avait été fait à la remise des clés. Mme LEROUX précise que le nettoyage du foyer et des sanitaires avait été fait par M. MALEVRE et M. LEROUX.

- Le compte-rendu est approuvé à la majorité.

- Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour une délibération relative à l'indemnité du Percepteur. Accord du Conseil Municipal.

- Carte communale : nous avons rencontré des représentants de la DDTM et du Pays du Libournais lors de la dernière réunion. Une visite sur le terrain a été faite avec notre bureau d'étude URBAM. Cette réunion a été très constructive et très riche en informations. Après concrétisation des réflexions évoquées et apport des documents complémentaires, nous nous réunirons pour finaliser le projet de zonage et discuter de sa mise en place ou non.

- * La ligne de trésorerie a été remboursée.

TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement qui s'applique sur les constructions a été mise en place au 1^{er} mars 2012 dans le cadre de la réforme de la fiscalité. Elle est constituée d'une part communale et d'une part départementale.

Le taux actuel est de 4% avec une exonération sur les abris de jardin de moins de 20m².

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour la reconduction de cette taxe au taux de 4%.

ECHANGE INTER MUNICIPALITES 2015 AVEC LE QUEBEC

Comme tous les ans, dans le cadre du jumelage avec Saint Antoine de l'Isle aux Grues, un échange entre étudiants de 18 à 30 ans est possible. 800 € sont à prévoir sur le prochain budget pour un emploi de 6 semaines à mi-temps. Nous n'avons pas accueilli de jeune cette année, faute de candidat dans notre commune. L'échange a été fait avec la Roque Gageac. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour participer à ces échanges inter-municipalités.

OUVERTURES DE CREDITS

Suite aux remboursements de sinistres et afin de permettre le règlement des réparations, il est nécessaire de faire les ouvertures de crédits suivantes :

- Sinistre pompe du stade : 1937 € (remboursé par notre assurance)
- Sinistre sur potelet rue de Verdun : 642 € (remboursé par tiers responsable)

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

INDEMNITE DU PERCEPTEUR

Cette indemnité est calculée en proportion du montant du budget et s'élève à 331.22 € pour l'année 2014. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

*URBANISME

La DDTM n'instruira plus des dossiers d'urbanisme à partir de juillet 2015. La CALI met en place une mutualisation de services avec les communes qui disposent d'un service urbanisme.

Pour les communes qui n'ont pas la compétence urbanisme et dont les autorisations sont délivrées au nom de l'Etat, la date est reportée au 1^{er} juillet 2017.

* QUALITE DE L'AIR DANS LES ECOLES

Cette étude devra être faite avant le 1^{er} janvier 2018 pour les écoles élémentaires.

* ACCESSIBILITES DES BATIMENTS PUBLICS

La mise aux normes d'accessibilité des bâtiments aux handicapés a été rendue obligatoire au 1^{er} janvier 2015 mais la loi du 10 juillet 2014 permet d'obtenir des dérogations. Des agendas d'accessibilité programmés sur 3, 6 ou 9 ans peuvent être mis en place pour des raisons financières, disproportions entre améliorations et conséquences etc... La CALI propose ses services pour la constitution de cet agenda d'accessibilité.

La commission urbanisme se réunira le 1er décembre prochain à 16 h.

* FOYER

Le système chauffage - climatisation a été réparé ainsi que les blocs de sécurité. Un électricien est désormais de garde le week-end pour tout problème électrique.

* RENEGOCIATION DES EMPRUNTS

Le Crédit Agricole propose un taux de 2.60 %. Nous attendons d'autres propositions.

* Mme NAUDY pose la question « comment se faisait-il que M. BORDET utilise le matériel communal » Réponse de Madame le Maire « l'autoportée était en panne. Par gentillesse et bénévolement, il a fauché un terrain appartenant à la commune par solidarité comme cela se fait souvent dans les petites communes. M. BORDET est habilité à conduire un tracteur et il est donc couvert par notre assurance ».

* Mme NAUDY demande également comment se faisait-il que M. HORRU Ludovic avait fauché le devant de la maison 25 rue du Petit Pont, ainsi que le bord du ruisseau avec le matériel communal et ce sur son temps de travail. Réponse de Mme le Maire : nous n'avons pas les coordonnées des propriétaires, le nettoyage a été fait pour les riverains selon mes pouvoirs de police pour répondre à des mesures de salubrité.

* Rappel : Cérémonie du XI novembre à 11h45. Il y aura une exposition de documents des combattants.

REUNION DU 12 DECEMBRE

- La commission de sécurité de la Sous-Préfecture a émis un avis favorable sans réserve pour le foyer .
- A partir du 1er janvier 2015, la rivière Isle ne sera plus gérée par les services des Voies Navigables de France mais par l'association EPIDOR.

- Lecture faite de la liste des commissaires retenus par l'Etat pour constituer la commission communale des impôts directs.
- Le canton de Coutras est classé en zone d'éducation prioritaire (réseau réussite scolaire).

REVISION CONTRAT COPIEUR

Mme le Maire propose de modifier le contrat de location du copieur de la mairie afin de moderniser le bulletin municipal et de pouvoir l'éditer en couleur. Le coût supplémentaire lié à la production du journal sera de 369 € à 437 € soit 68 € par trimestre. Un copieur plus performant sera également installé en début d'année.

Accord du Conseil Municipal.

RACHAT D'EMPRUNT

Afin de diminuer le remboursement de l'emprunt en cours à la Banque Populaire dont le taux est à 4.20 %, un appel d'offres a été fait :

- La Banque Populaire ne renégocie pas les emprunts des collectivités,
- La Banque Postale a refusé de faire une proposition
- Le Crédit Agricole propose un taux intéressant de 2.60 % sur 15 ans, ce qui permet d'économiser sur la période 15 496.73 € (frais compris).

Un emprunt de 247 000 € serait souscrit comprenant le capital restant à rembourser à la Banque Populaire, les intérêts échus sur l'année 2014 ainsi que les frais de remboursement anticipés s'élevant à 7 068.49 €.

Accord du Conseil Municipal pour souscrire cet emprunt auprès du Crédit Agricole et effectuer le rachat auprès de la Banque Populaire.

ZONAGE CARTE COMMUNALE

Mme le Maire précise au Conseil Municipal que la révision de la carte communale s'appuie sur la loi ALUR (loi Duflot portant sur l'accès au logement et l'urbanisme rénové). Dans le cadre de cette loi, il est demandé :

- de construire sur des parcelles les plus petites possibles
- de respecter l'environnement et particulièrement les zones Natura 2000
- de ne pas consommer d'espaces agricoles
- de tenir compte de la suppression du COS

Ce nouveau document devra également être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Local d'Habitat établi par la CALI et relatif à l'accueil des nouvelles populations. Ces deux documents pourraient nous orienter sur le développement local.

Après la présentation du projet de zonage de la carte communale, la présentation d'aménagement du secteur du Château et la rue des Jardins, la rencontre avec le Pays du Libournais et les contacts avec la CALI, le Conseil Municipal décide de continuer sa démarche et de valider le projet de zonage.

ETAT DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014

Les comptes d'investissement pré-arrêtés à ce jour font état de 376 200.44 € en dépenses et 399 427 € en recettes. Il n'y a pas de « restes à réaliser ». Un excédent de 23 226.56 € pourra donc être reporté sur le budget 2015. Félicitations à Mme le Maire.

VIREMENT DE CREDITS

Afin d'honorer les dernières factures du compte « charges à caractère général », il est nécessaire de voter un virement de crédit de 6 925 €. Ces crédits seront pris sur les chapitres « charges de personnel » et « charges de gestion courante ». Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

• Agenda d'Accessibilité Programmée

La commission urbanisme s'est réunie pour faire un état des lieux des Etablissements Recevant du Public. Nous devons déposer un dossier d'engagement de travaux pour l'accessibilité avec un échéancier avant le 31 décembre 2014 auprès de la Sous-Préfecture. M.FAIJAN présente le projet vu avec la commission : Mairie (aux normes), foyer rural (les travaux préconisés par la commission de sécurité ont été faits. Le seuil de la porte d'entrée reste à faire), maison pour tous (aux normes), école (plan d'accès aux classes à réaliser, toilette handicapé à prévoir), vestiaires sportifs (aux normes), église (prévoir un accès jusqu'à la porte avec des pavés), cimetière (réfection pour certaines allées).

• Vieux chêne Grave de Rieu

Mme le Maire donne lecture d'une attestation réalisée par un professionnel qui préconise de laisser vieillir tranquillement cet arbre qui ne présente aucun danger ni pour les personnes, ni pour les habitations. Il préconise un toilettage de l'arbre et la mise en place d'une clôture sur le périmètre.

• **Plan de désherbage**

Pour l'utilisation du désherbant, une formation spéciale des agents est nécessaire pour obtenir un agrément et un plan de désherbage doit également être établi. La commission environnement se réunira et proposera également des solutions pour les éboulements du lavoir et la berge du ruisseau de Barthebrune à Grave de Rieu.

- Le CCAS offrira comme de coutume une rose aux femmes et des chocolats aux hommes de plus de 80 ans.
- **Date des vœux** : Mardi 13 janvier 2015 à 19 heures.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

18 septembre : Jules RIBERAUD
 27 octobre : Ornella MOQUET
 11 novembre : Lola GUILLO
 2 décembre : Bréane MARCERON
 13 décembre : Ynes SHAILI

*Bienvenue à ces nouveaux
 Saint-Antoinais*

MARIAGE

Samedi 27 décembre :
 Betty ARNAUDIN et Hervé DUMAZEAU

Tous nos vœux de bonheur

DECES

23 septembre : Jeanne GUICHARD
 24 septembre : Jean-Marie MICHAUX
 20 novembre : Raymonde BRISSAUD
 26 novembre : Marcel BRISSAUD

Sincères condoléances aux familles

INFOS MAIRIE



AIDES DE SOINS A DOMICILE

- ADNL (Association d'Aide et de Soins à Domicile du Nord Libournais) Tél : 05.57.69.36.16
 - SSIAD (Service d'Aide à domicile et service de Soins Infirmiers à Domicile) Tél : 05.57.49.04.13
 - EPASH (Equipes Pluridisciplinaires d'Appui aux sorties d'Hospitalisation). Tél : 05.57.49.04.13
- A NOTER : l'E.I.N.L. à Coutras a définitivement fermé ses portes sur Coutras et est regroupé avec l'ADNL



DEVELOPPEMENT DURABLE

REDUISEZ VOTRE FACTURE D'EAU

Le Conseil Général de la Gironde délivre gratuitement des kits de réduction de consommation d'eau (mousseurs pour les robinets, réducteur de douche, sac à placer dans la cuve de la chasse d'eau), ces coffrets sont disponibles au Syndicat de l'eau. Ils sont **délivrés gratuitement** en échange de quelques informations sur la consommation d'eau du ménage ainsi que d'une facture.

Ce kit permet une réduction de 20 % à 30 % de la consommation.

RENOVER SON LOGEMENT

Les propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement, peuvent bénéficier d'un conseil personnalisé, par un conseiller spécialisé. La CALI met aussi à leur disposition des aides financières attribuées sans conditions de ressources.

www.habitatdurable.lacali.fr
 Tél : 05.57.72.09.00



CONSTRUCTIONS : NOUVELLES NORMES



Cette association permet :

- D'informer et conseiller les particuliers sur les normes imposées
- D'accompagner les consommateurs dans leurs différentes démarches afférentes à la construction .
- De mettre à la disposition de ses adhérents des documents composés d'éléments juridiques, de compte-rendus d'expertises, de jurisprudences, d'adresses professionnels (experts, avocats,...).

Pour tout renseignement
AAMOI

27 place Victor Schoelcher
 91300 MASSY
 Tél : 06.26.80.82.52

www.aamoi.fr
contact-aquitaine@aamoi.fr



LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

Les Elections cantonales auront lieu le 22 et 29 mars avec 3 cantons regroupés Lussac, Guîtres, Coutras. Nous voterons pour des Conseillers Départementaux, un binôme homme - femme, élus pour une période de 6 ans. Nous appartiendrons désormais au **canton du Nord Libournais**.
 Les élections régionales auront lieu fin décembre.

SMICVAL Déchets recyclables

Situation humaine scandaleuse.



Les agents qui trient les emballages des bacs jaunes sont régulièrement piqués, en raison de présence de seringues dans ces contenants destinés exclusivement aux déchets recyclables. Professionnels ou personnes en automédication, des containers spéciaux existent, demandez les au SMICVAL (05 57 55 39 79)

DECHETTERIE ST SEURIN S/ISLE

route de Gours
05 57 49 66 08

Jours et heures d'ouverture

De février à octobre

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h

Novembre à janvier

AVIS D'IMPOTS
Conservez l'original !



- Si vous avez besoin de copies,
- Si vous avez besoin d'un justificatif d'impôt sur le revenu,

Imprimez-les sur :

www.impots.gouv.fr

(rubrique « Mon espace »).

INCINERATIONS

Notre commune étant classée "commune forestière," il est interdit de faire brûler ses végétaux, ceux-ci devant être obligatoirement portés en déchetterie. Cependant, le Maire peut accorder des dérogations en milieu rural, raison pour laquelle vous devez effectuer une déclaration avant toute incinération.

**LES INCINERATIONS SONT INTERDITES DU 15 MARS
AU 30 AVRIL ET DU 1ER JUILLET AU 30 SEPTEMBRE**

Pendant ces périodes, il est strictement interdit de faire du feu.

**SERVICE DE TRANSPORT DE PERSONNES
REDUITES A MOBILITE REDUITE**

NOUVEAU PRESTATAIRE : VORTEX

Depuis le 1er décembre 2014, le service de transport fonctionne du **lundi au dimanche, jour férié inclus, de 7h à 20h**. Les usagers devront réserver au plus tôt un mois avant le déplacement prévu et au plus tard avant 18h la veille du trajet. La vente des tickets s'effectue auprès du conducteur.

Vendus à l'unité ou par carnet de 10. Tarifs :

1 aller : 2.50 € - 1 aller/retour : 4€.

CHEQUE SOLIDARITE GIRONDE

Le Conseil Général poursuit le moyen de paiement en Chèque Solidarité Gironde, pour le paiement de la Prestation de Compensation du Handicap, étendu cette année à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA à domicile) depuis le mois d'octobre 2014. Les bénéficiaires de l'APA utilisent les chèques Solidarité Gironde pour payer leur salarié. www.gironde.fr (rubrique Solidarité/Personnes âgées).

Pour toutes informations : 0 810 34 33 31



15 JANVIER AU 14 FEVRIER

Merci de réserver le meilleur accueil
à notre agent recenseur,
Nathalie FURLAN



RECENSEMENT MILITAIRE JOURNEE D APPEL-RECRUTEMENT

Avec plus de 10 000 recrutements annuels, l'Armée de Terre est l'un des partenaires privilégiés des jeunes pour l'emploi en France. Les postes à pourvoir sont nombreux aussi bien dans le domaine du combat que dans le soutien (restauration, mécanique, maintenance, informatique, administratif...).

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées bureau Terre délivre toutes les informations sur ses métiers, à Bordeaux, 50 rue des 3 Conils du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Afin de faciliter la venue des jeunes, un conseiller en recrutement, tient des permanences à Libourne.

BIJ de Libourne
33 Allée Robert Boulin
05.57.74.06.52

- Le 3ème mercredi du mois de 14h à 16h .
- Sur RDV le 1er mercredi du mois aux mêmes horaires.



**LE RECENSEMENT EST UNE FORMALITE OBLIGATOIRE A FAIRE AUPRES DE VOTRE MAIRIE
DANS LE COURANT DU TRIMESTRE DE VOTRE NAISSANCE.**

Au mois de novembre nous avons effectué un alevinage avec des sandres et des tanches.
Petits poissons deviendront grands

Les cartes de pêche 2015 seront délivrées exclusivement par Internet avec 2 possibilités soit sur le site www.cartedepeche.fr en réglant avec votre carte bancaire et vous imprimez votre permis dans la minute ou chez nos dépositaires habituels: le secrétariat de mairie de St Antoine, le restaurant de l'Ecluse à Logerie et chez Raymond Lagrange à Pécou, il suffira de remplir une demande en réglant par chèque ou en espèces et votre permis vous sera remis sous 3 à 5 jours.

Lâchers de truite à l'étang de Lauvirat les samedis 24 janvier, 7 février, 28 mars et 25 avril.
Ces journées sont gratuites et ouvertes à tous les pêcheurs détenteur de la carte de pêche munie du timbre halieutique.

Nettoyage des berges de l'Isle ou des abords de l'étang de La Petite Font (suivant les conditions climatiques). Rendez-vous 9h chez Raymond Lagrange à Pécou les samedis 21 février, 4 et 25 avril.

Pour plus d'informations vous pouvez demander la brochure « Guide de la Pêche 2015 » disponible chez nos dépositaires que nous remercions pour leur disponibilité ou vous connecter sur le site <http://peche33.com>

L'assemblée générale le samedi 10 janvier 2015 à 10h salle Jean Lagrue à Gours.

(Noter la prochaine A.G. électorale qui se tiendra à la salle des Associations de St Antoine en décembre 2015 avec renouvellement du bureau).

La Perche de l'Isle vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Alain LAGRANGE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE PIZOU / ST ANTOINE S/ISLE

Le club de gym vous présente ses meilleurs vœux sportifs pour 2015 et vous rappelle que vous serez accueilli(e)s avec plaisir toutes les semaines (sauf pendant les vacances scolaires) de 18h30 à 19h30, les mardis à la salle des fêtes du Pizou, les mercredis et jeudis au foyer rural de St Antoine s/Isle. N'hésitez pas à venir essayer pour passer une heure ou plus de détente et de bien-être, votre corps vous dira merci !!

LA CLEF DES CHAMPS (randonnées pédestres)

Programme de l'année :

SAMEDI 17 JANVIER : St Christophe de Double au départ du lac. Galette des rois à l'arrivée

SAMEDI 31 JANVIER : Gours au départ de l'église

SAMEDI 17 FEVRIER : Le Pizou au départ des Duches

SAMEDI 21 FEVRIER : St Christophe de Double au départ de la Verrière

SAMEDI 14 MARS : Eygurande gardedeuil

SAMEDI 28 MARS : St Barthélémy de Bellegarde

DIMANCHE 12 AVRIL : Randonnée d'orientation au départ de la Mothe Soudane

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

COMITE DES FETES

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Saint Antoine sur L'Isle se joint à moi pour vous souhaiter nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets qu'ils soient personnels ou professionnels.

BONNE ANNEE A TOUS !

L'année s'est achevée sous le signe de la fête avec notre réveillon qui remporte chaque année un franc succès
Nos prochains événements :

Repas dansant (Entrecôte) le 11 avril 2015

Fête traditionnelle de la PENTECÔTE du 22 au 25 Mai 2015

A bientôt

Le Président, Fabien Estève

DU COTE DE CHEZ TOINE



La chandeleur des peintres 2015
EXPO de PEINTURE



Sigrid AIN
Jacquie BARBAUD
Jean BAGDOL
Alain BOUSSON
Véronique GÉMENT
FRANCK
Jean Pierre FERRÉOL
Éliane SCHIMMELT
Jean LAPERRIÈRE
Claude MALFORD
Brigitte MARTON
Martine MARTINE
Claire HILLET
Dominique NICOLIER
Lucie NOUHAUD
Philippe PARRON
Marc PERON
Anne ROUSSEAU
Nicole ROUYER
Yves ROUZIC
Jean THÉVENAZ MAURICAC



Expos. 2015
par
A. MAURICAC

St ANTOINE sur L'ISLE

Vernissage le samedi 31 janvier à 12h00
Ouverture samedi 31 janvier et dimanche 1 février 2015 de 10h00 à 18h00

Entrée gratuite

Bovette, restauration etCRÊPES !!!



LA VIE ASSOCIATIVE

Avant toutes choses,
notre association vous souhaite une
bonne et heureuse année 2015

Ce début d'année nous voit continuer, après le théâtre et la chorale, nos activités par la traditionnelle chandeleur des peintres. Cette année encore beaucoup de nouveaux peintres puisque 13 sur 21 sont inédits à St Antoine. Cela donne un aperçu de la vivacité de la vie culturelle dans nos campagnes. Nous vous convions au vernissage qui se déroulera le samedi 31 janvier à 12h00. Est-il besoin de rappeler que l'entrée est gratuite et que vous pourrez venir voir toutes ces œuvres les samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février de 10h00 à 18h00 les deux jours.



Commémoration 14 novembre 2014

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Cette commémoration a symbolisé une dimension encore plus forte puisqu'il y a cent ans, le 1^{er} août, retentissait le tocsin de la mobilisation générale pour 3 millions 800000 civils. Si en France, il ne reste plus de survivant du front, la mémoire reste intacte.

Dans toutes les communes, des monuments aux morts rendent hommage à

ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie. Ces monuments donnent un sens à la mort, et symbolisent le souvenir.

Commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, c'est accomplir notre devoir de mémoire pour tous ceux qui nous ont légué les valeurs de courage pour la défense de la nation et de la démocratie. Nous devons œuvrer pour la paix inlassablement.

Une exposition sur nos combattants inscrits sur le monument aux mort a été installée pour cette occasion.



LES MAJORETTES DE ST ANTOINE

Les majorettes de Saint Antoine sur l'Isle vous souhaitent pour cette nouvelle année ses meilleurs voeux de santé et de bonheur..

Pour nous, cette moitié de saison à été marquée par le défilé d'Halloween qui comme l'année dernière c'est très bien passé. C'est avec grand plaisir que nous serons présents l'année prochaine avec une petite surprise en plus. Nous avons participé bénévolement aux activités périscolaires les mardi et vendredi. Grâce à nos entraînements, une vingtaine d'enfants de l'école ont pu présenter une chorégraphie animée de pompons pour le spectacle de fin d'année. Nous remercions Jacqueline et Nathalie pour avoir contribué par leur présence, au bon déroulement de cette activité.

Pour nous, la saison prendra forme au début des beaux jours avec nos manifestations. Encore une bonne année à vous tous.



La Présidente, Valérie AUDEGOND, ainsi que les membres de son bureau.

LES ECURIES DE LOGERIE

LA VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle année hippique qui commence !

En ce début de nouvelle année 2015, les Ecuries de Logerie sont ravis de vous présenter leurs meilleurs vœux !

Fort d'une équipe Championne de France en juillet à Lamotte Beuvron, les compétiteurs du club ont fini 2014 sur le même ton puisque c'est au tour de Charline Goubier avec Leila du Sarthe de prendre la quatrième place du Championnat de France Indoor qui se disputait pendant le Salon du Cheval à Paris le 1^{er} décembre 2014.

Maintenant donc place aux séances d'entraînement de l'hiver pour préparer au mieux la saison de concours 2015 qui on l'espère sera autant couronnée de succès que la précédente !

Du côté des écuries, les petits cavaliers sont venus nombreux s'inscrire à la rentrée et les premiers pas en concours de certains ont été couronnés de succès. Les nombreuses activités proposées par Aurélie Lucbernet, attractives et innovantes, séduisent ainsi un public grandissant.

Cette année 2014 a vu la naissance du baby poney et cette activité perdurera en 2015. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année et de nombreuses journées de stage sont proposées pendant les vacances scolaires.

Dès le mois de Mars, le club sera pour cette nouvelle saison de concours organisateur de concours de saut d'obstacles. N'hésitez pas à venir le découvrir lors de cette occasion festive et conviviale !

La présidente, Nelly Lucbernet



LES COQS DE L'ISLE

SECTION FOOT LOISIRS

La saison est repartie début septembre. Comme chaque année, tous nos joueurs sont très heureux chaque vendredi de se retrouver pour partager un moment de plaisir sur le terrain. Nos quelques blessés nous sont revenus en forme, nous en sommes très contents. L'effectif est correct cette année, bien sûr le club est ouvert à toute personne de plus de 30 ans souhaitant pratiquer le football, donc si vous êtes intéressé n'hésitez à nous contacter. Nous rencontrons des équipes très sympathiques, les matchs sont très conviviaux. Pour notre première partie de calendrier, nous comptabilisons 5 défaites, 2 matchs nul, 2 victoires. Bien sûr le résultat reste secondaire mais les victoires sont toujours appréciables. Le club du foot loisirs vous souhaite une très bonne année 2015.

Très sportivement,
Les joueurs et les dirigeants



SECTION DISTRICT

Les Coqs de l'Isle sont repartis en cette saison 2014-2015 pour de nouvelles aventures.

Ce début de saison est honorable puisque nous terminons l'année 2014 avec 6 victoires, un nul et une défaite. Une troisième place vient saluer ces bons résultats. Espérons que 2015 nous verra continuer cette série. Un grand merci à tous ceux qui viennent nous encourager. Un grand merci aussi à ceux qui ont fait de notre loto un beau succès. Nous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2015.

Le Président,
Jean Luc FEUGNET

TENNIS CLUB

Les cours ont repris en octobre avec toujours le même plaisir d'accueillir les enfants de 14h à 15h30 tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires). L'ensemble du bureau du Tennis Club se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

La Présidente, Michèle FURLAN

Le Téléthon est passé par Saint Antoine...

En ce samedi 06 décembre les cyclistes de St Médard de Guizières sont passés à St Antoine dans le cadre du téléthon. Quatre associations se sont regroupées ainsi que des membres du conseil municipal pour les recevoir. Les majorettes, le Comité des fêtes, les Coqs de l'Isle et Du côté de chez Toine ont ainsi pu apporter leur participation à cette belle action humanitaire.

Les randonneurs partis de St Seurin s/Isle ont été accueillis le matin par la Clef des Champs pour une pause café.



Nos commerçants

Epicerie-dépôt de pain-tabac-journal

M. GALLOT G. 753 rue de Verdun
05 57 49 60 53

Bar restaurant, pizzeria

le SAN DONATO
1179 avenue de la Libération
05 57 49 68 50

Bar

M. NUNEZ 760 rue de Verdun
05 57 49 67 35

Bar restaurant, camping

M. Mme HOLIER, « Logerie »
1820 route de l'Ecluse
05 57 49 70 01

Boutique d'apithérapie

Chez les Abeilles
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Vente d'agneau fermier, méchoui

Pascal et Dominique SANCIER
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

Nos industriels

ARRI – Mécanique de précision

ZA de Jamayau 32 rue de Verdun
33660 ST ANTOINE SUR L'ISLE

SCAEED – Mr GOUYGOU

ZA de Jamayau 44 rue de Verdun
33660 ST ANTOINE SUR L'ISLE

Professions libérales

CABINET D'INFIRMIERES

Nathalie BARAT – Sylvie BOUTON
331 rue de la Marne
33660 ST ANTOINE SUR L'ISLE
05 57 49 60 72

Nos artisans

SCIERIE A FACON MONTAUD Francis

La Forêt 502 Rte de St Christophe de Double
05 57 49 68 61 – 05 57 49 55 66

TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs

GALAN Philippe
179 rue de Joliberge
05 57 49 71 30

SOMOTRA HORRUT Gilbert

Terrassement, assainissement...
Grave de Rieu 431 av. de la Libération

MILLET Vincent

Accordage et réparation d'accordéons
Colybric 5480 route de la Double
05 57 49 56 25

SARL MC²

ESTEVE Fabien
Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

Jérémy RAMBAUD

Entretien, création parcs et jardins
106 rue de Verdun
06 50 56 99 33

ANTHONY RAMBAUD

Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

José DOS SANTOS RESENDE

Plomberie, dépannages, multi-services
238 rue de l'Isle
06 89 06 55 55

COIFFURE NATHALIE

salon de coiffure hommes/femmes
1170 Avenue de la Libération

RTPM M.CROUZEL Vincent

Taille de pierre-maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
33660 ST ANTOINE SUR L'ISLE



ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

R.A.M. Coutras
Carole Boutteville
05.57.69.64.72

Mme TRIBHOU Virginie
53 rue de Barthebrune
05.57.49.78.27

Mme ALARCON Agnès
519 rue de Jamayau
05.57.46.08.12

Mme LABORIE Laëtitia
341 rue de la Marne
06.99.29.96.96

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 - 12h30	FERME AU PUBLIC	FERME	8h30 - 12h	FERME AU PUBLIC	9h - 12h
14h - 18h	14h - 18h	FERME	13H30 - 18H	14h - 18h	FERME



La Maison pour Tous

Contacts

648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE
Téléphone : 05 57 49 62 19
Télécopie : 05 57 69 00 16
: mairie@stantoinesurlisle.fr

POINT LECTURE ET CYBER

Ouvert tous les jours pendant les heures d'ouverture de la mairie